

Direction de la recherche et de la valorisation

Tours, le 06/01/2020

Note

A

Mesdames et Messieurs

Les Directeurs de laboratoires,

Mesdames et Messieurs

Les responsables d'antennes financi res

Mesdames et Messieurs

Charg s d'affaires et assistants administratifs du SPIV

Objet : gestion administratives des avenants et demande de modification dans le cadre des projets de recherche

Afin d'am liorer nos  changes avec les diff rents financeurs et partenaires de l'Universit  de Tours, les demandes de modifications ou d'avenants dans le cadre des projets de recherche doivent  tre centralis es selon la proc dure ci-dessous :

1°) **Toute demande** de modification ou d'avenant quelle que soit sa nature doit imp rativement passer par le Service Partenariat Innovations et Valorisation (SPIV).

2°) La demande doit  tre accompagn e selon les cas d'un argumentaire scientifique et/ou d'une annexe financi re modifi e valid e par l'antenne financi re au formalisme du Financier.

3°) D s r ception de la demande, le SPIV analyse les  l ments transmis, en prenant en compte les  l ments de pertinences fournis et la temporalit  de la demande et  change, au besoin, avec le demandeur sur ces  l ments.

4°) Dans le cas de projet avec plusieurs partenaires, le SPIV prend contact avec l'ensemble des partenaires afin de mutualiser d' ventuelles demandes de modifications.

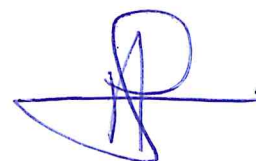
5°) Lorsque cela est nécessaire, le SPIV adresse cette demande de modification ou d'avenant :

- Soit au financeur pour les projets portés par l'Université,
- Soit au coordinateur du projet pour les projets dont l'Université est partenaire.

6°) Le suivi de la demande est effectué par le SPIV via l'application de gestion de projet OSCAR.

7°) Dès retour du Financeur, le SPIV met à jour l'application OSCAR et transmet les informations aux différents interlocuteurs du projet (demandeur, responsables scientifiques, antennes financières, services financiers)

Pour toute demande de précision, je vous remercie de contacter vos interlocuteurs au SPIV.



Daniel Alquier

Vice-président de la Commission Recherche,
Chargé de la recherche et de la valorisation